Aide à l'amélioration de l'habitat privé : « Subvention Energie »

USH Pays de la Loire
Association régionale Hlm

Communauté de Communes du Pays des Herbiers

Mathieu BREMAUD
Service Habitat
6 rue du Tourniquet
85 500 LES HERBIERS
Tel : 02 51 66 82 27
mathieu.bremaud@paysdesherbiers.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Dans le cadre de sa politique locale de l'habitat, la Communauté de Communes du Pays des Herbiers conseille et soutient financièrement les propriétaires privés qui réalisent des travaux d'économie d'énergies ou d'énergies renouvelables.

Depuis le 1ier septembre 2019, la CCPH a modifié son système de subvention. Désormais, les ménages sont subventionnés en fonction des économies d'énergie et de l'étiquette énergétique obtenu après travaux. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le règlement qui régit l'attribution et le versement des subventions.

TYPE D'AIDE

Subvention

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Les communes de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers.

TYPE DE BENEFICIAIRES

Les propriétaires privés.

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

- Travaux réalisés par des professionnels qualifiés RGE
- Critères techniques identiques au crédit d'impôt.
- Les logements éligibles sont les logements achevés (clos et couverts) avant le 1er septembre 2006.
- Les travaux pris en compte pour l'obtention de la subvention doivent être réalisés dans les deux ans à compter de son octroi. Le montant définitif de la subvention est recalculé au vu du bouquet de travaux réalisés au cours de cette période.
- Le montant des travaux éligible doit être supérieur à 500 € pour l'octroi d'une aide.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Voir règlement.

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

Budget 2018 : 111 400 €
Budget 2020 : 300 000 €
Budget 2022 : 200 000 €

BILAN DES ANNEES PRECEDENTES

	Nombre de subventions Versées	Nombre de logements	Montant subventions	Chiffre d'affaires
2006	94	90	30 279 €	578 576 €
2007	395	372	129 774 €	2 654 340 €
2008	473	447	161 866 €	3 537 196 €
2009	608	572	191 695 €	4 275 132 €
2010	537	528	152 840 €	4 208 960 €
2011	310	278	85 758 €	2 115 248 €
2012	231	197	67 788 €	987 209 €
2013	348	278	106 664 €	1 396 597 €
2014	315	232	92 880 €	1 226 400 €
2015	417	279	131 502 €	1 753 633 €
2016	359	216	103 622 €	1 502 480 €
2017	267	183	69 006 €	995 214 €
2018	300	181	74 659 €	1 270 329 €
2019	303	196	75 263 €	1 393 345 €
2020	179	145	100 663 €	1 631 652 €
2021	101	90	98 707 €	854 325 €
Total	**5237**	**4284**	**1 672 966 €**	**30 380 636 €**

Données mises à jour en septembre 2022